

GUIDE DE BIENSEANCE A L'EGARD DES JEUNES CONVERTIS

ECRIT PAR
SHEIKH MUHAMMAD SĀLIH AL-MUNAJJID

TRADUIT PAR
L'EQUIPE ISLAMHOUSE

REU ET CORRIGE PAR
L'EQUIPE ISLAMHOUSE

Publié par
LE BUREAU DE PRÊCHE DE RABWAH (RIYADH)

www.ISLAMHOUSE.com

L'islam à la portée de tous !

2^{ème} édition, Juin 2013/ Sha'ban 1434

© Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte. Les opinions du livre sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles du site ou du traducteur.

Pour toutes questions, suggestions ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 - Riyadh 11457

Kingdom of Saudia Arabia

Tel : +966 (0)11-4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)11-4970126

Site internet en français :

www.islamhouse.com

www.ISLAMHOUSE.com

L'islam à la portée de tous !

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**AU NOM D'ALLAH, L'INFINIMENT
MISERICORDIEUX, LE TRES
MISERICORDIEUX**

INTRODUCTION

La louange est à Allah, le Seigneur des mondes. Et que la prière et le salut soient sur Muḥammad, notre prophète qu'Allah a envoyé avec la guidée et la religion de vérité, afin de la faire triompher sur toutes les autres religions. [Et j'atteste qu'] il a transmis le message, honoré sa mission, s'est montré loyal envers la communauté, a véritablement combattu sur [le sentier] d'Allah, et nous a laissé sur la voie éclaircie : son jour est tel sa nuit, personne n'en dévie sans en périr.

Constatant à notre époque que le nombre de personnes à entrer en Islam ne faisait qu'augmenter, et que les convois de personnes bien-guidées n'avaient cesse de se succéder, il s'avérait obligatoire pour les gens de science de clarifier la guidée du prophète (ﷺ) et sa méthode dans sa manière d'appeler à Allah, que ce soit de

manière générale ou bien avec les nouveaux entrants en Islam plus particulièrement.

On retrouve dans ce livre une compilation de ce que l'on a pu recenser de la guidée du prophète (ﷺ) et de sa manière de se comporter avec les nouveaux musulmans. Nous espérons des prêcheurs et des prêchés qu'ils en tirent profit et que cela constitue un moyen pour eux de se conforter dans cette religion et de s'y affermir.

Nous demandons à Allah qu'Il nous fasse aimer la foi et l'embellisse dans nos cœurs, qu'Il nous fasse détester la mécréance, la perversité et la désobéissance, et qu'Il nous fasse parmi les bien-guidés.

Qu'Allah prie et accorde Sa paix à notre prophète Muḥammad, ainsi qu'à tous ses proches et ses compagnons.

Muḥammad Ṣālih Al-Munajjid.



LA SOLLICITUDE DU PROPHÈTE POUR QUE SA COMMUNAUTÉ ENTRE EN ISLAM

L'empathie du prophète (ﷺ) pour sa communauté et son aspiration à ce qu'ils entrent en Islam étaient d'une intensité si marquée que son Seigneur (ﷻ) l'interpella un jour par Sa parole :

« Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants !¹ »

Ainsi que par Sa parole :

« Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours !² ».

¹ Sourate « Les poètes », v. 3.

² Sourate « La caverne », v. 6.

Signification : « [tu vas peut-être] t'abattre et t'attrister à cause de ton désir ardent de les voir [être guidés]¹ ».

Effectivement ! Combien de fois versa-t-il (ﷺ) des larmes pour que sa communauté soit guidée. ^cAbdullah Ibn ^cAmr Ibn Al-^cÂs (رضي الله عنه) rapporte qu'un jour, le prophète (ﷺ) récita la parole d'Allah (ﷻ) au sujet d'Ibrâhîm (رضي الله عنه) :

« Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quant à celui qui me désobéit...c'est Toi le Pardonneur, le Très-Miséricordieux² ».

Puis il récita la parole de ^cÎssâ³ (رضي الله عنه) :

« Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage⁴ ».

Puis il leva ses mains et dit : « *Ô mon Dieu, ma communauté ! Ma communauté !* » et se mit à pleurer. Dès lors, Allah (ﷻ) ordonna à Jibrîl⁵ :

¹ Tiré de « *Tafsîr Ibn Kathîr* ».

² Sourate « Ibrâhîm », v. 36.

³ Nom arabe de Jésus.

⁴ Sourate « La table servie », v. 118.

⁵ Nom arabe de l'ange Gabriel.

- « Ô Jibrîl ! Va à la rencontre de Muḥammad et demande-lui - et ton Seigneur en est plus Savant - ce qui le fait pleurer ».

Alors Jibrîl se rendit à lui et le prophète (ﷺ) l'en informa. Allah dit ensuite :

- « Ô Jibrîl ! Rends-toi chez Muḥammad et dis-lui : « Nous allons te réjouir par ta communauté, et Nous ne te ferons aucun mal¹ » ».

Et combien de fois les traits de son visage (ﷺ) resplendirent de joie et de bonheur du fait qu'un homme venait de déclarer son Islam ! Et comment en serait-il autrement alors qu'il est celui qui a dit : *« Par Celui qui détient l'âme de Muḥammad, j'espère que vous serez la moitié des gens du Paradis² »*.

Il fut notamment réjoui de la conversion à Islam de ʿAdiy Ibn Hâtim et de ʿIkrimah Ibn Abî Jahl (ﷺ) et disait : *« Tûbâ³ pour quiconque a été guidé à*

¹ Rapporté par Muslim.

² Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

³ NdT : « Tûbâ » est un arbre du paradis, dont l'ombre abrite le cavalier pendant une centaine d'années sans qu'il en sorte.

l'Islam et dont la vie est faite de sobriété et de contentement¹ ».

Par ailleurs, Anas Ibn Mâlik (ﷺ) rapporte qu'un jeune homme juif qui travaillait pour le prophète (ﷺ) tomba malade. Le prophète (ﷺ) vint alors lui rendre visite. Il s'assit à proximité de son chevet et lui dit :

- « *Embrasse l'Islam* ».

[Le jeune homme] se tourna vers son père, qui était auprès de lui et lui dit :

- « Obéis à Abû Al-Qâsim² ! ».

Il embrassa alors l'Islam. Le prophète (ﷺ) sortit ensuite de chez lui et dit : « *Louange à Allah, qui l'a sauvé du feu* ». Et dans une autre narration : « *Louange à Allah, qui l'a sauvé du feu grâce à moi* ».

Aussi, Huwaytib Ibn Abdil-'Uzzâ raconte : « Lorsque le messager d'Allah (ﷺ) entra [vainqueur] à la Mecque l'année de la Victoire,

¹ Rapporté par At-Tirmidhî, jugé authentique par Al-Hâkim, et appuyé dans cet avis par Adh-Dhahabî.

² NdT : Abû Al-Qâsim était l'un des surnoms du messager d'Allah (ﷺ).

j'éprouvai une peur intense. Je sortis de chez moi pour déposer ma famille et les éparpiller dans des endroits où ils seraient en sécurité puis je parvins au jardin¹ des 'Awf. Alors que j'étais là-bas, je me retrouvai nez à nez avec Abû Dharr Al-Ghifârî. Celui-ci était autrefois mon ami intime – et l'amitié intense est toujours un gage de sécurité. Lorsque je le vis, je pris la fuite mais il m'interpella :

- « Ô Abû Muḥammad ! ».
- Je dis : « A tes ordres ».
- « Qu'as-tu ? » Dit-il.
- « J'ai peur, » lui dis-je.
- Il dit : « N'aie pas peur, tu seras en sécurité, sous la protection d'Allah (ﷻ) ».

Je revins alors à lui et le saluai.

- Il me dit : « Retourne à ta demeure ».
- Je dis : « Est-il possible de rentrer chez moi ? Par Allah, je ne pense pas pouvoir rentrer chez moi sain et sauf sans qu'on me trouve et qu'on me tue, ou bien que l'on entre chez moi

¹ NdT : tiré du terme « *Hâ'it* » qui désigne une palmeraie entourée ou non par un mur.

pour me tuer. De plus, j'ai dispersé ma famille à divers endroits ».

- Il dit : « Regroupe ta famille en un seul endroit et je t'accompagnerai jusqu'à chez toi ».

C'est ce qu'il fit et s'écria : « Huwaytib est en paix ! Que personne ne l'attaque ! »

Puis Abû Dharr retourna au messager d'Allah (ﷺ) et l'en informa. Il dit : « *N'est-ce pas que tout le monde est en paix ? Hormis ceux dont j'ai ordonné qu'ils soient tués¹* »

Puis je fus apaisé et fis rentrer ma famille dans leurs demeures. Ensuite, Abû Dharr revint à moi et me dit.

- « Ô Abû Muḥammad, jusqu'à quand ? Jusqu'où ? Tu as été précédé à toutes les occasions, et beaucoup de bien t'a échappé ! Cependant, beaucoup de bien reste à venir. Rends-toi donc au messager d'Allah (ﷺ) et soumets-toi, tu seras en paix ! En plus, le

¹ NdT : le messager d'Allah (ﷺ) s'étonne que Huwaytib ait peur des musulmans alors qu'il leur a déjà promis la paix à tous les habitants de La Mecque, hormis un nombre infime d'entre eux, qui continuent à le combattre.

messenger d'Allah (ﷺ) est la meilleure des personnes, la plus accueillante et la plus indulgente. Son prestige sera un prestige pour toi, et sa force sera une force pour toi »

- Je dis : « Je veux partir avec toi et aller à sa rencontre »

Je m'y rendis avec lui jusqu'à parvenir au messenger d'Allah (ﷺ), qui était à Al-Bathâ' accompagné de Abû Bakr et ʿUmar (رضي الله عنهما). Je pris place à côté de lui et demandai à Abû Dharr comment dire si on voulait le saluer.

- Il me dit : « Dis : *« Que la Paix soit sur toi Ô prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions ! »* ».
- Je dis alors ceci.
- Il me répondit : « *Et que la Paix soit sur toi, Huwaytib !* ».
- Je dis : « J'atteste qu'aucun ne mérite adoration sauf Allah, et que tu es le messenger d'Allah ».
- Il (ﷺ) dit : « *Louange à Allah, qui t'a guidé* ».

Le messenger d'Allah (ﷺ) fut réjoui de ma conversion. Un jour, il me demanda de lui prêter

de l'argent, je lui prêtai quarante mille dirhams. Je participai ensuite aux batailles de Hunayn et d'Aṭ-Tâ-if, et il m'octroya cent dromadaires du butin de guerre¹ ».

Parmi les preuves qui confirment son engouement à ce que sa communauté embrasse l'Islam, on retrouve la manière dont son Seigneur (ﷺ) l'a décrit dans Sa parole :

« Certes, un messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, plein de sollicitude pour vous, compatissant et miséricordieux envers les croyants² ».

« Auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez » : ce qui vous est difficile et pénible l'est tout autant pour lui.

« Plein de sollicitude pour vous » : il aime le bien pour vous et déploie tous ses efforts pour vous le faire parvenir, il s'empresse à ce que vous soyez guidés à la foi. Et il déteste que le mal vous atteigne et déploie tous ses efforts pour vous en éloigner.

¹ Rapporté par Al-Hâkim dans « *Al-Mustadrak* ».

² Sourate « Le repentir », v. 128.

« **Compatissant et miséricordieux envers les croyants** » : d'une grande douceur et miséricorde envers eux, plus miséricordieux envers eux que leurs propres parents.

A ce titre, il suppliait Allah (ﷻ) et L'implorait pour qu'Il guide les personnes de sa communauté qui avaient manifesté des caractéristiques de bonté, afin qu'ils entrent en Islam. Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) rapporte que le prophète (ﷺ) a dit :

- « *Ô mon Dieu, renforce l'Islam en guidant Ton serviteur préféré parmi ces deux personnes : Abû Jahl ou 'Umar Ibn Al-Khattâb¹* ».

Ceci fut dans un premier temps, mais il concentra ensuite ses invocations sur 'Umar uniquement. En effet, 'Aïshah, (رضي الله عنها) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Ô mon Dieu, renforce l'Islam par 'Umar Ibn Al-Khattâb uniquement²* ». Ceci se produit alors que beaucoup avaient désespéré que 'Umar ne se convertisse, au point même que l'un d'entre eux avait dit : « *'Umar ne se convertira pas tant que l'âne d'Ibn Al-Khattâb ne*

¹ Rapporté par At-Tirmidhi, jugé authentique par Ibn Hibbân.

² Rapporté par Ibn Mâjah, jugé authentique par Al-Hâkim, et conforté par Adh-Dhahabî.

se soit converti¹ ». Ainsi, l'invocation du prophète (ﷺ) envers ʿUmar Ibn Al-Khattâb (رضي الله عنه) eut un impact décisif pour le faire entrer en Islam. En effet, il embrassa l'Islam juste après les invocations du prophète (ﷺ) pour lui.

On retrouve également qu'il (ﷺ) invoqua pour que la mère d'Abû Hurayrah (رضي الله عنه) entre en Islam. Celui-ci rapporte :

« J'avais pour habitude d'inviter ma mère, qui était polythéiste, à l'Islam. Un jour, je prêchai auprès d'elle mais elle me fit entendre des mauvaises paroles à propos du messager d'Allah (ﷺ). Je vins alors au messager d'Allah (ﷺ) en pleurant et dis :

- « Ô messager d'Allah, j'appelais ma mère à l'Islam et elle refusait. Aujourd'hui, alors que je l'invitais, elle m'a fait entendre des paroles désagréables à ton sujet. Invoque Allah pour qu'Il guide la mère d'Abû Hurayrah ! ».
- Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « **Ô mon Dieu, guide la mère d'Abû Hurayrah** ».

¹ Rapporté par At-Tabarânî dans « *Al-Kabîr* », le hadith est authentique.

Je rentrai alors réjoui de l'invocation du prophète d'Allah (ﷺ). En arrivant chez moi, je voulus ouvrir la porte mais elle était bloquée. Ma mère entendit mes bruits de pas et me dit : « Ne bouge pas, Ô Abû Hurayrah ». J'entendis un bruit d'écoulement d'eau.

Puis elle prit un bain, enfila son haut, s'empressa de mettre son voile et ouvrit enfin la porte.

- Elle dit ensuite : « Ô Abû Hurayrah, j'atteste qu'aucun ne mérite adoration sauf Allah, et que Muḥammad est Son serviteur et Son messenger ».
- Je retournai au prophète en pleurant de joie et je dis : « Ô messenger d'Allah, je t'annonce la bonne nouvelle qu'Allah a exaucé ton invocation et a guidé la mère d'Abû Hurayrah ».
- Il se mit alors à louer Allah et à Le glorifier puis dit : « *Quel bienfait !* ».
- Je dis : « Ô messenger d'Allah, invoque Allah qu'il fasse que les croyants nous aiment, ma mère et moi, et qu'il nous les fasse aimer ».

- Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Ô mon Dieu, fais de Ton petit serviteur¹ que voici ainsi que de sa mère des êtres aimés auprès de Tes serviteurs croyants, et fais-les tous deux aimer les croyants* ».

Ainsi, pas un seul des croyants ne fut créé sans qu'il m'aime, et même s'il entend parler de moi sans me voir² ».

On retrouve également son (ﷺ) invocation pour que la tribu des Daws soit guidée à l'islam. Abû Hurayrah (رضي الله عنه) rapporte : « At-Tufayl Ibn 'Amr (رضي الله عنه) vint au prophète (ﷺ) en disant :

- « Les Daws ont péri en désobéissant et en refusant [l'islam]. Invoque Allah contre eux ! ».

Les gens furent alors convaincus qu'il allait invoquer contre eux mais il dit plutôt : « *Ô mon Dieu, guide les Daws et amène-les à moi³* ».

Les invocations du prophète (ﷺ) étaient en faveur de ceux dont il ne craignait pas le mal, et

¹ NdT : formule affective qui illustre la douceur du prophète (ﷺ) envers ses compagnons.

² Rapporté par Muslim.

³ Rapporté par Al-Bukhârî.

envers ceux qu'il espérait convaincre. Quant à ceux dont le mal s'était intensifié, et dont les sévices s'étaient multipliés, il invoquait contre eux, parfois même dans le qunût¹.



¹ Se reporter à « *Fatḥ al-Bârî* ». NdT : le « *qunût* », qui signifie « *obéissance, supplication, recueillement* », est le fait d'invoquer son Seigneur en levant les mains et en position debout. Il se pratique avant ou après l'inclinaison lors de la prière du Witr (qui est la prière impaire qui clôture la prière nocturne) ou des prières obligatoires du matin et du soir en cas d'événement affligeant.

LA GUIDÉE DU PROPHÈTE DANS SA RELATION AVEC LES NOUVEAUX CONVERTIS

IL LEUR ORDONNAIT D'ENTRER EN ISLAM AVANT TOUT AUTRE ACTE

Al-Barâ' (ﷺ) rapporte qu'un homme décidé à combattre [auprès des musulmans] vint au prophète (ﷺ) et lui dit :

- « Ô messager d'Allah ! Dois-je combattre ou entrer en Islam ? ».
- Il dit : « *Entre d'abord en Islam, puis combats* ».

Il entra effectivement en Islam puis il combattit et fut tué. Le messager d'Allah (ﷺ) dit alors : « *Il n'a œuvré que très peu mais sera énormément récompensé¹* ».

¹ Rapporté par Al-Bukhârî.

On en conclut qu'une récompense grandiose peut être obtenue pour une œuvre simple, par la grâce et le bienfait d'Allah.

Al-Muhallab (ﷺ) a dit : « Ce hadith renferme la preuve qu'Allah accorde une énorme récompense pour une œuvre simple, par pure et simple générosité de Sa part envers Ses serviteurs. Cette personne a mérité la jouissance éternelle dans le Paradis du fait de sa conversion à l'islam, bien que ses œuvres ne fussent pas nombreuses. Et la raison [pour cela] est que cette personne était convaincue que s'il vivait longtemps, il serait resté croyant jusqu'à la fin de sa vie. Son intention lui a donc été bénéfique, et même si l'œuvre qui a précédé [sa mort] n'était que de faible quantité¹ ».



IL LES INVITAIT À PRENDRE UN BAIN RITUEL APRÈS LEUR CONVERSION

¹ Cf. « *Sharḥ Ṣaḥīḥ Al-Bukhārī* » d'Ibn Battāl.

Qays Ibn ʿĀsim rapporte que lorsqu'il se convertit, « *le prophète (ﷺ) lui ordonna de prendre un bain avec de l'eau et du jujubier¹* ».

Abû Hurayrah (رضي الله عنه) rapporte que lorsque Thumâmah Ibn Uthâl se convertit, le messenger d'Allah (ﷺ) dit : « *Emmenez-le au jardin des Banû Untel et dites-lui de prendre un bain²* ».

At-Tirmidhî (رضي الله عنه) a dit : « Ce qui est préconisé par les gens de science est qu'il est conseillé à l'homme, lorsqu'il se convertit, de prendre un bain et de laver ses vêtements³ ».



IL LEUR ANNONÇAIT LA BONNE NOUVELLE DU PARDON DE LEURS PÉCHÉS

Ibn Shimâsah Al-Mahrî rapporte : « Nous étions au chevet de ʿAmr Ibn Al-ʿĀs (رضي الله عنه), quelques temps avant sa mort. Il se mit à pleurer longuement et à fixer son regard vers le mur.

¹ Rapporté par At-Tirmidhî, qui l'a considéré comme bon.

² Rapporté par Aḥmad, considéré comme bon par Al-Albânî.

³ Cf. « *Sunan At-Tirmidhî* ».

- « Ô mon père ! Le messager d'Allah (ﷺ) ne t'a-t-il pas annoncé la bonne nouvelle de ceci ? Ne t'a-t-il pas annoncé la bonne nouvelle de cela ? » Lui dit son fils.

Il tourna son regard face à lui et répondit :

- « Certes la meilleure chose à préparer [pour l'avenir] est l'attestation qu'il n'y a personne digne d'adoration autre qu'Allah, et que Muḥammad est le messager d'Allah. J'ai connu trois différents états :

Je me revois [à un temps] où il n'y avait pas de personne plus haineuse que moi envers le messager d'Allah (ﷺ). Je ne souhaitais pas une chose plus ardemment que de trouver un moyen de le tuer. Si j'étais mort dans cet état, j'aurais certainement été parmi les gens de l'Enfer.

Puis, lorsqu'Allah a mis l'Islam dans mon cœur, je me rendis au prophète (ﷺ) et lui dis :

- « Tends ta main que je te fasse allégeance ! » Il tendit sa main puis je repliai la mienne.
- Il dit : « *Qu'as-tu, Ô cAmr ?* ».
- Je dis : « Je veux émettre une condition ».

- Il dit : « *Laquelle ?* ».
- Je dis : « Qu'il me soit pardonné ».
- Il dit : « *Mais ne sais-tu pas que l'Islam efface tout ce qui le précède, que l'émigration efface tout ce qui la précède, et que le pèlerinage efface tout ce qui le précède ?* ».

[A ce moment], il n'existait personne que j'aimais plus que le messager d'Allah (ﷺ), et personne de plus magnifique à mes yeux. Je n'osais même pas le contempler un temps suffisant tellement je le prenais en révérence. Et si on m'avait demandé de le décrire, je n'aurais pas pu, car je n'osais pas assouvir mon envie de l'observer. Et si j'étais mort dans cet état, j'aurais espéré être parmi les gens du Paradis.

Puis nous avons fait des choses pour lesquelles je ne sais pas où j'en suis. Ainsi, lorsque je meurs, qu'aucune pleureuse ne soit là, [et qu'on n'allume aucun] feu. Et lorsque vous m'enterrez, jetez bien de la terre sur moi. Puis, restez auprès de ma tombe comme le temps que l'on met pour sacrifier une chamelle et découper sa viande, afin que je me ressente de votre présence et que je vois avec

quoi je vais retourner aux messagers de mon Seigneur¹ ».



IL LEUR ORDONNAIT D'APPRENDRE L'ISLAM ET DE SE DÉBARRASSER DES SOUILLURES DE LA JÂHILIAH²

Abû Mâlik Al-Ashja'î rapporte d'après son père : « Lorsqu'un homme se convertissait, le prophète (ﷺ) lui apprenait la prière, puis lui disait d'invoquer par ces paroles : « *Ô mon Dieu pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi, préserve-moi et procure-moi*³ ».

ʿUthaym Ibn Kulayb rapporte d'après son père, qui rapporte lui-même de son père, qu'il vint un jour au prophète (ﷺ) et lui dit :

- « Je me suis converti ».

¹ Rapporté par Muslim.

² NdT: « *Jâhiliyah* » désigne la période antéislamique. Sa racine est issue du terme arabe « jahl » qui signifie « ignorance ».

³ Rapporté par Muslim.

- Le prophète (ﷺ) lui dit alors : « *Débarrasse-toi des cheveux de mécréance et fais-toi circoncire¹* ».

« *Débarrasse-toi des cheveux de mécréance* » : ce qui est visé ici n'est pas que toute personne qui se convertit soit obligée de se raser la tête, puisqu'il n'est pas obligatoire de le faire, contrairement au bain rituel. Aussi, le fait d'associer les cheveux à la notion de mécréance indique [qu'il n'est obligatoire] de raser les cheveux que lorsqu'ils constituent un signe distinctif des mécréants – et ceux-ci peuvent diverger selon les circonstances – et marquent une différence visible entre la mécréance et l'Islam. Ainsi, le prophète (ﷺ) a ordonné au grand-père de ʿUthaym et ceux qui l'accompagnaient de raser leur chevelure, qui était de cette nature. Et Allah est plus Savant²

« *Fais-toi circoncire* » : ceci est une preuve que la circoncision est obligatoire pour quiconque se convertit, et que cela est un signe [distinctif] de l'Islam.

¹ Rapporté par Abû Dâwûd, jugé authentique par Al-Albânî.

² Tiré de « *ʿAwn al-Maʿbûd* » (NdT : l'une des plus illustres explications des Sunans d'Abû Dâwûd, dont l'auteur est Shamsulhaqq Al-ʿAzhîm-Âbâdî).



IL ENVOYAIT DES PERSONNES POUR LEUR ENSEIGNER L'ISLAM

Anas (ﷺ) rapporte que [les tribus] de Ri^{cl}, Dhakwân, ʿUṣayyah et Banû Liḥyân vinrent au prophète (ﷺ) en déclarant s'être convertis. Ils lui demandèrent des renforts contre leur propre peuple. Le prophète (ﷺ) leur accorda en renfort soixante-dix hommes parmi les Anṣârs. Puis Anas (ﷺ) dit : « Nous les surnommions « *Les récitateurs* » : ils coupaient le bois de jour et priaient la nuit¹ ».

Al-Muhallab (ﷺ) a dit : « On retrouve dans ce récit que le prophète (ﷺ) avait pour habitude d'envoyer des hommes qui se trouvaient avec lui pour renforcer les brèches qu'il avait conquises. Ensuite, les califes et imams après lui perpétuèrent cette tradition² ».

¹ Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

² Cf. « *Sharḥ Ṣaḥīḥ Al-Bukhârî* » d'Ibn Battâl.



IL LEUR ORDONNAIT DE SE DÉBARRASSER DE CE QUI EST CONTRAIRE À LA RELIGION

Ibn ʿUmar (رضي الله عنه) rapporte que Ghaylân Ibn Salamah Ath-Thaqafî se convertit alors qu'il avait dix épouses avant l'Islâm et qu'elles se convertirent avec lui. Le prophète (ﷺ) lui dit : « *Choisis-en quatre parmi elles* ». [Puis,] lors du califat de ʿUmar (رضي الله عنه), il divorça de [toutes] ses femmes et partagea son argent entre ses enfants¹. Lorsque la nouvelle parvint à ʿUmar (رضي الله عنه), il dit : « Je pense que Satan, dans ce qu'il a saisi au vol [comme information], a entendu parler de ta mort et a insufflé cela dans ton cœur. Et il se peut qu'il ne te reste que peu de temps [à vivre]. Je jure par Allah que tu vas certainement reprendre tes épouses et reprendre ton argent ou bien je [les] ferai hériter de toi, et j'ordonnerai que l'on jette des cailloux sur ta tombe, comme pour la tombe d'Abû Righâl² ».

¹ NdT : Comme pour déshériter ses épouses.

² Rapporté par Aḥmad, jugé authentique par Al-Albânî.

Jabir (ﷺ) rapporte : « Lorsque le messager d'Allah (ﷺ) passa à proximité d'Al-Hijr, il dit :

- *« Ne demandez pas de miracles ! Le peuple de Sâlih les a certes demandés. Ceux-ci venaient de cette vallée et repartait vers cette vallée. Puis, ils défièrent le commandement de leur Seigneur et la tuèrent (la chamelle). Elle buvait leur eau un jour et ils buvaient son lait l'autre jour mais ils la tuèrent. C'est alors que le Cri les saisit. Allah (ﷻ) éteignit quiconque d'entre eux se trouvait sous le ciel, hormis un homme qui se trouvait dans la terre Sacrée d'Allah ».*
- Ils dirent : « Qui est-il, Ô messager d'Allah ? ».
- Il dit : « C'est Abû Righâl. Lorsqu'il sortit de la Terre Sacrée, il fut atteint par ce qui avait atteint son peuple¹ ».

Adh-Dhahhâk Ibn Fayrûz rapporte que son père a dit :

¹ Rapporté par Ahmad, jugé authentique par Al-Hâkim, et conforté par Adh-Dhahabî. NdT : ce hadith a été rapporté par l'auteur pour expliquer qui était Abû Righâl, cité dans le premier hadith.

- « Ô messager d'Allah, je me suis converti alors que je suis marié avec deux sœurs ».
- Il dit : « *Divorce de celle d'entre elles que tu souhaites¹* ».



¹ Rapporté par Abû Dâwûd, jugé authentique par Al-Albânî.

IL DEMANDAIT AUX PERSONNES DONT LA SITUATION L'EXIGEAIT DE DISSIMULER LEUR CONVERSION À L'ISLAM

‘Amr Ibn ‘Abasah As-Sulamî (ﷺ) rapporte :
« En temps de Jâhiliyah, j'étais convaincu que les gens se trouvaient dans l'égarement et qu'ils n'étaient sur rien [de vrai] tant qu'ils adoraient les idoles. J'entendis parler d'un homme qui se trouvait à La Mecque et qui informait les gens [au sujet de leur religion]. J'enfourchai alors ma monture et me rendis à lui. Voici que le messager d'Allah (ﷺ) se cachait, de peur que son peuple ne le pourchasse. Je me fis discret jusqu'à m'introduire auprès de lui à La Mecque.

- « Qui es-tu ? » Lui dis-je.
- Il me dit : « *Je suis un prophète* ».
- Je dis : « Qu'est-ce qu'un prophète ? »
- Il dit : « *Allah m'a envoyé* ».
- Je dis : « Et avec quoi t'a-t-Il envoyé ? »
- Il dit : « *Il m'a envoyé pour entretenir les liens de parenté, pour détruire les idoles, et pour qu'on adore Allah sans Lui associer quoi que ce soit* ».

- Je dis : « Qui te suit dans cela ? »
- Il dit : « *Un homme libre et un esclave* ». Il y avait à cette époque avec lui Abû Bakr et Bilâl, qui avaient cru en lui.
- « Je veux te suivre » Lui dis-je.
- Il dit : « *Tu ne pourras faire cela dès aujourd'hui. Ne vois tu pas mon état vis-à-vis des gens ? Repars plutôt vers tes proches et lorsque tu entendras que j'ai triomphé, reviens à moi* ».

Je retournai donc à mes proches. Pendant ce temps, le messager d'Allah (ﷺ) arriva à Médine. De mon côté, je m'informais régulièrement et demandais aux gens quand est-ce qu'il arriverait. [Tout cela dura] jusqu'au jour où un groupe de personnes parmi les gens de Yathrib¹ vint à moi [pour m'informer de sa venue]. J'interrogeai : « Qu'a fait cette personne qui est arrivée à Médine ? ». Ils dirent : « Les gens se précipitent à sa rencontre. Son peuple a voulu le tuer mais ils n'ont pas pu ».

¹ NdT : « *Yathrib* » était l'ancien nom donné à Médine avant l'émigration du prophète (ﷺ).

C'est alors que je me rendis alors à Médine et parvint à lui. Je lui dis :

- « Ô messager d'Allah, me reconnais-tu ? »
- Il dit : « *Oui, tu es celui qui est venu à ma rencontre à La Mecque* ».
- Je dis : « Tout à fait » puis je poursuivis : « Ô prophète d'Allah, informe-moi de ce qu'Allah t'a enseigné et que j'ignore. Informe-moi au sujet de la prière ! »
- Il dit : « *Effectue la prière de l'aube puis ne prie plus jusqu'à ce que le soleil soit complètement levé car en fait, lorsqu'il se lève, il le fait entre les cornes d'un démon (shaytân) et c'est également à ce moment que les mécréants se prosternent pour lui. Puis tu peux prier, car la prière [à ce moment] dispose de témoins qui sont présents, jusqu'à ce que l'ombre de la lance soit à son minimum. Ensuite ne prie plus car c'est à ce moment que l'enfer est allumé. Ensuite, lorsque l'ombre commence à s'élargir, tu peux prier car la prière dispose de témoins qui sont présents, jusqu'à ce que tu pries le ^cAṣr. Ensuite, ne prie plus jusqu'à ce que le soleil soit couché, car il se couche entre les cornes d'un démon et c'est*

à ce moment que les mécréants se prosternent pour lui ».

- J'ajoutai : « Ô prophète d'Allah, et les ablutions ? Peux-tu m'en informer ? »
- Il dit : « *Pas un seul d'entre vous se met à faire les ablutions en faisant frétiller l'eau dans sa bouche puis en inspirant de l'eau par ses narines puis en l'expirant sans que se déversent les péchés de son visage, de sa bouche et de son nez. Puis, [pas un seul d'entre vous] ne lave son visage comme Allah le lui a ordonné sans que se déversent, avec l'eau, les péchés de son visage, par les extrémités de sa barbe. Puis, [pas un seul d'entre vous] ne lave ses bras jusqu'aux coudes, sans que se déversent, avec l'eau, les péchés de ses bras, par le bout de ses doigts. Puis, [pas un seul d'entre vous] ne passe les mains mouillées sur sa tête sans que se déversent, avec l'eau, les péchés de sa tête, par les pointes de ses cheveux. Puis, [pas un seul d'entre vous] ne lave ses pieds jusqu'aux chevilles, sans que se déversent, avec l'eau, les péchés de ses pieds, par le bout de ses orteils. Puis, [pas un seul d'entre vous] ne se met à prier, en louant Allah, Le glorifiant et Le*

magnifiant par ce dont Il est digne, et en vouant complètement son cœur à Allah, sans qu'il s'éloigne de ses péchés comme le jour où sa mère l'a mis au monde¹ ».

L'ordre du prophète (ﷺ) qui stipulait de dissimuler leur conversion était une incitation, il ne les contraignait pas à le faire. [On retrouve la preuve de cela dans le récit d'Abû Dharr (رضي الله عنه)] qui rapporte :

« J'étais un homme parmi [la tribu] des Ghifârs, lorsqu'on nous informa qu'un homme était apparu à La Mecque et prétendait être prophète. Je dis alors à mon frère : « Pars à la rencontre de cet homme, parle-lui et reviens m'en informer ».

Il partit, alla à sa rencontre puis revint.

- Je lui dis : « Qu'as-tu [à me dire] ? »
- Il dit : « Par Allah, j'ai vu une personne qui incite au bien et interdit le mal ».
- Je lui dis : « Tu ne m'as apporté suffisamment d'informations ».

¹ Rapporté par Muslim.

Je pris une besace et un bâton, et m'en allai la direction de La Mecque. [Arrivé à La Mecque], je feignais de ne rien savoir de lui et ne souhaitais interroger personne à son sujet. Aussi, je me nourrissais de l'eau de Zamzam et demeurais dans la Mosquée. C'est alors que ʿAlî (ﷺ) vint à ma rencontre et me dit :

- « Vous semblez être étranger ? »
- Je dis : « Oui »
- Il me dit : « Viens chez moi ».

Je partis avec lui, sans qu'il m'interroge sur quoi que ce soit, ni que je l'informe. Le lendemain matin, je me rendis à la mosquée sans interroger personne à ce sujet, et sans que personne m'informe de quoi que ce soit à son sujet.

- ʿAlî revint à moi et dit : « N'est-ce pas le moment pour vous de nous informer au sujet de votre origine ? »
- Je dis : « Non »
- Il me dit : « Viens avec moi »

Je partis avec lui, sans qu'il m'interroge sur quoi que ce soit, ni que je l'informe. [Ceci dura]

jusqu'au troisième jour.  Al  revint une nouvelle fois puis demeura aupr s de moi et dit :

- « Vas-tu finir par m'informer   ton sujet et me dire ce qui t'a fait venir sur cette terre ? »
- Je dis : « Si tu gardes cela secret, je t'en informe ».
- Il dit : « Je le ferai assur ment ».
- Je lui dis : « On nous a inform  qu'un homme  tait apparu ici [  La Mecque] et pr tendait  tre un proph te. J'ai envoy  mon fr re pour qu'il lui parle, mais il est revenu sans me fournir d'informations suffisantes. Je veux le rencontrer ».
- Il dit : « Tu as sans aucun doute  t  orient  [vers la bonne personne] ! C'est la v rit , et il est le messager d'Allah (ﷺ). Demain matin, suis-moi et entre par le m me endroit que moi. Si je rencontre une personne que je crains pour toi, je me mettrai contre le mur et ferai semblant de remettre ma sandale. Quant   toi, tu continueras ton chemin ».

Il prit son chemin et je le suivis jusqu'  ce qu'il entre et que je le suive chez le proph te (ﷺ).

- [Une fois arrivé,] je lui dis : « Expose-moi l'islam ». Il m'expliqua l'islam et je me convertis immédiatement.
- Il dit alors : « *Ô Abû Dharr, camoufle cette affaire et retourne à ta terre. Lorsque la nouvelle te parviendra que j'ai triomphé, reviens* ».
- Je dis alors : « [Non,] par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, je le crierai sur tous les toits !¹ ».

Il (Abû Dharr) se rendit à la Mosquée, alors que les Quraysh s'y trouvaient et dit : « Ô assemblée de Quraysh ! J'atteste qu'aucun ne mérite adoration sauf Allah, et que Muhammad est Son serviteur et Son messager ». Ils dirent : « Allez à cet apostat ! ». Ils s'approchèrent et je fus battu à mort mais Al-^cAbbâs vint et me couvrit. Puis il leur fit face et leur dit : « Malheur à vous ! Allez-vous tuer un homme des Ghifârs, alors qu'ils se trouvent sur votre voie commerciale et votre chemin ? ». Ils me relâchèrent alors. Le lendemain matin, je revins et dis la même chose que la veille. Ils dirent à nouveau : « Allez à cet apostat ! » et il fut fait de moi la même chose que la veille, mais Al-^cAbbâs

¹ Littéralement : « entre leurs dos ».

revint et me tomba dessus, puis il dit la même chose que ce qu'il avait dit la veille¹ ».



IL NE MANIFESTAIT AUCUN LAXISME VIS-À-VIS DU « TAWHÎD² »

Lorsque la délégation de la tribu des Thaqîf rendit visite au messager d'Allah (ﷺ) à Médine, il y avait parmi eux Kinânah Ibn ʿAbdiyâlîl qui était leur chef à ce jour. Il y avait également ʿUthmân Ibn Abî Al-ʿÂṣ Ibn Bishr. Ils étaient la plus petite des délégations. Ils étaient venus demander la paix et leur allocation (budget), après avoir constaté que La Mecque avait été conquise et que la majorité des Arabes s'était convertie. Les membres de la délégation se succédèrent ainsi auprès du

¹ Rapporté par Al-Bukhârî.

² NdT : « *Tawhîd* » : désigne l'unicité du culte d'Allah. Bien que le messager d'Allah (ﷺ) se montrait indulgent et permissif envers les nouveaux convertis, il ne tolérait en aucun cas que ceux-ci ne continuent à attribuer une part de culte pour quiconque autre qu'Allah.

messenger d'Allah (ﷺ) alors qu'il les invitait à l'Islam.

- ʿAbduyâlîl dit : « Vas-tu nous attribuer notre allocation (budget), afin que l'on retourne à nos familles et notre peuple ? ».
- Le messenger d'Allah (ﷺ) dit : « *Oui, si vous acceptez l'islam, je vous accorderai votre allocation. [Et si vous le refusez], alors point d'allocation ni de traité de paix entre vous et moi* ».
- ʿAbduyâlîl dit : « Quel est ton avis à propos de la fornication ? Nous sommes un peuple qui migre souvent, nous avons besoin de cela. Et personne d'entre nous ne pourra supporter le célibat en période de voyage.
- Il dit : « Cela fait partie des actes qu'Allah a interdits aux musulmans. Allah (ﷻ) dit : « **Et n'approchez pas la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin !¹** »
- Il dit : « [Que] dis-tu à propos de l'usure ? »
- Il dit : « *L'usure est proscrite* ».

¹ Sourate « Le voyage nocturne », v. 32.

- Il dit : « Mais tous nos biens sont issus de l'usure ! »
- Il dit : « *Vous pouvez gardez vos capitaux¹. Allah (ﷻ) dit : « Ô les croyants ! Craignez Allah et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants² »*
- Il dit : « Et le vin ? C'est le jus de nos vignes. On ne peut pas s'en passer »
- Il dit : « *Allah l'a certes proscrit !* ». Puis il (ﷻ) récita : « **Ô les croyants ! Le vin, les jeux de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'abominations issues de l'œuvre du diable. Écartez vous-en afin que vous réussissiez³ ».**

Puis ils se replièrent et s'isolèrent entre eux.
 cAbduyâlîl leur dit :

- « Malheur à vous ! Allons-nous repartir à notre peuple et leur annoncer l'interdiction des ces trois choses ? Par Allah, les Tha'qîf ne

¹ NdT : c'est-à-dire l'argent que vous possédiez avant d'acquérir des intérêts usuriers.

² Sourate « La vache », v. 278.

³ Sourate « La table servie », v. 90.

pourront jamais patienter sans le vin ni la fornication ! »

- Sufyân Ibn ʿAbdillâh dit : « Ô toi [tais-toi] ! Si Allah leur veut du bien, ils patienteront. Ces gens-là, qui sont avec lui maintenant¹, étaient dans une situation similaire mais ils ont tout de même patienté et délaissé ce sur quoi ils étaient. De plus, nous sommes terrorisés par cet homme qui a piétiné la terre de sa suprématie, et ne sommes que dans un [petit] retranchement sur un coin de terre. Quant à l'islam, il se répand autour de nous. Par Allah ! S'il encercle notre base ne serait-ce qu'un mois, nous mourrions de faim. Je ne vois pas d'autre voie que l'islam, et je redoute un jour similaire à celui de [la conquête de] La Mecque ».

Le messager d'Allah (ﷺ) leur faisait parvenir de la nourriture et ils n'en mangeaient point tant qu'il (ﷺ) n'en avait pas mangé. Cela dura jusqu'à ce qu'ils se convertissent à l'islam. Ils dirent un jour :

- Quel est ton avis sur Ar-Rabah² ?

¹ Les compagnons du prophète (ﷺ).

² NdT : « *Ar-Rabah* » était une des statues qu'ils adoraient avant leur conversion.

- Il (ﷺ) dit : « *Qu'elle soit détruite* ».
- Ils dirent : « Impossible ! Si Ar-Rabah sait que nous projetons de la détruire, elle tuera nos familles ! »
- ʿUmar Ibn Al-Khattâb (رضي الله عنه) dit : « Malheur à toi, Ô Abduyâlîl ! Ar-Rabah n'est qu'une pierre. Elle ne distingue même pas ceux qui l'adorent de ceux qui ne l'adorent pas ! »
- Abduyâlîl dit : « Nous ne nous sommes pas adressés à toi, Ô ʿUmar ! »

Ils finirent par se soumettre et le traité de paix fut établi entre eux. Une fois cela terminé, ils vinrent parler au prophète (ﷺ) pour qu'il leur laisse Ar-Rabah pendant trois ans sans la détruire, ce qu'il refusa. Puis, ils demandèrent pour deux ans, ce qu'il refusa. Puis, ils demandèrent pour un an, ce qu'il refusa. Puis, pour un mois seulement, mais il refusa de leur accorder quelque période que ce soit.

Ils ne voulaient délaissier Ar-Rabah que par peur des représailles de leurs faibles d'esprit, de leurs femmes et leurs enfants et ils n'avaient pas envie d'effrayer leur peuple en leur annonçant sa destruction. Ils demandèrent alors au prophète de

les épargner d'avoir à la détruire d'eux-mêmes. Le messager d'Allah dit : « *Je vous enverrai quelqu'un qui vous épargnera d'avoir à la détruire* », et ils s'accordèrent là-dessus par écrit.

Puis, ils lui demandèrent la permission d'envoyer en premier leurs messagers à leur peuple. Ensuite, lorsqu'ils retournèrent à leur peuple, ils les rencontrèrent et leur demandèrent : « Que s'est-il passé ? ». Ils firent semblant d'être tristes en disant qu'ils revenaient de chez une personne dure et tyrannique qui avait triomphé par l'épée et qui jugeait comme il le voulait, qui avait enivré les Arabes, avait interdit l'usure, la fornication et le vin et avait ordonné de détruire Ar-Rabah. Les Tha'qif rechignèrent à cela et dirent : « Nous n'obéissons jamais à cela » et dirent : « Préparez-vous à combattre et apprêtez les armes ». Ils persistèrent dans cet état pendant deux ou trois jours puis Allah jeta l'effroi dans leurs cœurs. Ils revinrent alors sur leur décision et dirent :

- « Retournez à eux (les musulmans), mettez-vous d'accord avec lui là-dessus et signez un traité de paix ».

- Ils dirent : « [En réalité], c'est ce que nous avons déjà fait et nous avons trouvé qu'il était le plus pieux des hommes, le plus loyal, le plus miséricordieux, le plus véridique. De plus, notre voyage à lui nous a été béni et nous avons reçu un surplus dans ce qu'il nous a accordé comme allocation ».
- Ils dirent : « Mais pourquoi nous avez-vous caché cela depuis le début ? »
- Ils dirent : « Nous voulions qu'Allah enlève de vos cœurs le souffle du Satan ».

Puis ils se convertirent et demeurèrent un certain temps jusqu'à ce que le messager d'Allah (ﷺ) vienne leur rendre visite. Il désigna Khâlid Ibn Al-Walîd pour les diriger. Al-Mughîrah Ibn Shuḥbah était également avec eux.

[A ce moment-là], les Thaḳîf sortirent tous et se mirent à les entourer. Tous étaient présents : leurs hommes, leurs femmes et leurs enfants ; et même leurs jeunes adolescentes sortirent de leurs loges. La plupart d'entre eux ne pensaient pas qu'ils pouvaient être vaincus [par les musulmans], ils étaient sûrs de pouvoir se défendre.

Al-Mughîrah Ibn Shu‘bah se leva, saisit la pioche et dit à ses compères : « Je vais vous montrer l’idiotie des Tha‘qîf !¹ ». Il prit la pioche mais il fut déséquilibré et essaya de se rattraper en courant. Les Tha‘qîf s’exclamèrent tous d’un même cri et dirent joyeusement : « Allah a éloigné Al-Mughîrah, et Ar-Rabah l’a vaincu ! »

Puis Al-Mughîrah dit à ses compagnons : « Que celui d’entre vous qui le souhaite se rapproche ». Il s’adressa aux Tha‘qîf en leur disant : « Ô peuple des Tha‘qîf ! Les Arabes avaient pour habitude de dire qu’il n’existe pas de tribu plus intelligente que les Tha‘qîf. [Mais je constate] qu’il n’y a pas de tribu plus idiote que la votre ! Malheur à vous, que valent donc Al-Lât et Al-‘Uzzâ ? Et que vaut Ar-Rabah ? Des pierres comme celles-ci, qui ne sont même pas au courant de qui les adore ou non. »

Il frappa la porte [d’Ar-Rabah] et la détruisit, puis il se mit au dessus de sa face, et ses compagnons en firent de même. Ils ne cessèrent de la démolir pierre par pierre jusqu’à l’aplatir totalement.

¹ NdT : littéralement : « Je vais vous faire rire des Tha‘qîf ».

Le gardien d'Ar-Rabah dit : « Attendez qu'il détruise ses fondations, [vous verrez] que celles-ci vont se mettre en colère et l'ensevelir sous la terre ».

Lorsqu'Al-Mughîrah entendit cela, il dit à Khâlid [Ibn Al-Walîd] : « Laisse-moi creuser [pour détruire] ses fondations ».

Ainsi, ils creusèrent jusqu'à extraire sa terre, son eau et ses fondements.

Les Thaîf demeurent abasourdis à ce moment, puis ils repartirent au messager d'Allah (ﷺ) qui leur alloua leur budget ce jour-là.

Ils louèrent Allah (ﷻ) pour avoir renforcé Sa religion et avoir secouru Son messager¹.



IL LES RALLIAIT EN LEUR DONNANT DES BIENS ET EN SE COMPORTANT DE MANIÈRE BIENFAISANTE AVEC EUX

¹ Cf. « *As-Sîrah An-Nabawiyah* » d'Ibn Kathîr et « *Zâd Al-Ma'âd* » d'Ibn Al-Qayyim.

Il (ﷺ) avait pour habitude de fédérer ceux qui venaient de se convertir par l'octroi de bien ou par des manifestations de bonté, afin que cela les pousse à s'affermir sur l'Islam.

Anas (رضي الله عنه) dit : « On n'a jamais demandé une chose au messager d'Allah (ﷺ) en échange de l'Islam sans qu'il ne la donne. [Un jour], un homme vint à lui, il lui octroya un troupeau de moutons qui couvrait l'espace entre deux montagnes. Celui-ci repartit et dit à son peuple :

« Ô mon peuple, convertissez-vous ! Car Muḥammad octroie comme quelqu'un qui ne craint jamais le manque¹ » »

De fait, le prophète (ﷺ) était la plus généreuse des créatures, et il donnait si généreusement qu'il ne craignait aucunement la pauvreté ».

Anas (رضي الله عنه) dit également : « Il y avait des personnes qui ne se convertissaient qu'en recherchant que la vie d'ici-bas. Mais lorsqu'ils se convertissaient, [peu de temps s'écoulait] avant que l'Islam ne leur soit plus appréciable que la vie d'ici-bas et tout ce qu'elle contient² »

¹ Rapporté par Muslim.

² Rapporté par Muslim.

Signification : initialement, ils affichaient leur conversion pour obtenir le bien d'ici-bas et non par une intention honnête qui provenait du cœur. Puis, grâce aux bénédictions du prophète (ﷺ) et à la lumière de l'Islam, peu de temps se passait jusqu'à ce que leurs poitrines s'ouvrent à la véritable foi et qu'elle assiège leur cœurs. A ce moment-là, l'Islam leur devenait plus appréciable que la vie d'ici-bas et tout ce qu'elle pouvait contenir¹.

Par ailleurs, il donnait à ceux qui demeuraient hésitants ou manifestaient une faiblesse dans leur foi, comme l'a rapporté Anas (رضي الله عنه) : « Il (ﷺ) a dit : *« J'octroie aux Quraysh pour les rallier, car ils n'ont quitté la Jâhiliyah que récemment² »*.



IL S'EMPRESSAIT DE SATISFAIRE LEURS BESOINS

Il accordait de l'importance aux préoccupations des jeunes convertis, il s'empressait de combler

¹ Cf. « L'explication de *Sahîh Muslim* ».

² Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

leurs besoins et veillait au soin des malades parmi eux.

Abû Qilâbah rapporte d'après Anas (ﷺ) qu'un groupe de huit personnes de la tribu des ʿUkl ou ʿUraynah vinrent à la rencontre du messenger d'Allah (ﷺ) pour lui faire l'allégeance de l'Islam. Ils ne se sentirent pas bien à Médine car ils avaient des difficultés à supporter l'environnement et leurs organismes étaient atteints de maladie. Ils se plaignirent de cela auprès du messenger d'Allah (ﷺ) qui leur répondit :

- « *Et si vous partiez avec notre berger et ses dromadaires afin de boire de leur lait et de leur urine ?* »
- Ils dirent : « Oui ».

Puis ils partirent, burent de leur urine et de leur lait et furent effectivement guéris. Ensuite ils tuèrent le berger et s'emparèrent des dromadaires.

Ceci parvint aux oreilles du messenger d'Allah (ﷺ), qui envoya des personnes à leur recherche et ils furent capturés.

Ils furent amenés, on coupa leurs mains et leurs jambes, on creva leurs yeux et ils furent abandonnés en plein soleil jusqu'à en mourir¹ ».

Ce qui nous importe dans ce hadith est sa parole : « *Et si vous partiez avec notre berger et ses dromadaires afin de boire de leur lait et de leur urine ?* »



IL LES INVITAIT DE MANIÈRE PROGRESSIVE² À L'ISLAM

Il arrivait parfois qu'il accepte de certaines personnes qu'elles délaissent une obligation, lorsqu'il en jugeait le bénéfice, afin de s'y prendre par étapes dans son invitation à l'islam³. En effet, il

¹ Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, cette narration est celle de Muslim.

² Légère modification du sens du titre par le traducteur.

³ NdT : il est question ici pour celui qui invite à l'islam d'accepter du futur musulman des conditions qui ne sont pas conformes à l'islam avant qu'il se convertisse dans l'espoir qu'après sa conversion, il soit naturellement amené à se soumettre totalement. Mais il n'est pas question d'accepter du musulman initié qu'il délaisse des obligations voire des

se pouvait qu'il se montre conciliant et accepte d'une personne qu'elle délaisse certains devoirs de l'Islam afin qu'elle se convertisse. Ensuite, lorsque ceux-ci entraient en Islam, ils finissaient par [se soumettre] de bon gré et appliquer leurs devoirs et leurs obligations dans leur totalité¹.

Wahb rapporte : « J'ai interrogé Jâbir (ﷺ) au sujet des Thaqîf lorsqu'ils ont fait allégeance [au prophète (ﷺ)].

- Il dit : « Ils ont émis comme condition de ne pas avoir à donner d'aumône et de ne pas devoir combattre » puis il dit avoir entendu le prophète (ﷺ) dire :
- « *Ils donneront des aumônes et combattront une fois qu'ils se seront convertis*² ».

Anas rapporte par ailleurs que le messager d'Allah (ﷺ) dit à un homme :

- « *Convertis-toi* ».
- Celui-ci dit : « J'ai de la répulsion pour cela »

pilliers de l'Islam dans le but de lui faire plaisir, sous prétexte de vouloir « lui rendre les choses faciles ».

¹ Cf. « *Fath Al-Bârî* » d'Ibn Rajab.

² Rapporté par Abû Dâwûd, jugé authentique par Al-Albânî.

- Il dit : « *Convertis-toi, même si tu éprouves de la répulsion¹* ».

Nasr Ibn cÂsim rapporte qu'un des siens est venu un jour au prophète (ﷺ) pour se convertir en émettant comme condition de ne prier que deux fois [par jour], ce que le prophète accepta².

Ainsi, le prophète (ﷺ) accepta de ces personnes qu'ils délaissent certaines obligations dans le but de les inviter à l'islam de manière progressive, et pour rallier leurs cœurs. En effet, il se peut que certains mécréants ne comprennent pas véritablement la religion islamique ou qu'elle leur paraisse insurmontable. Il s'agit là d'accepter dans un premier temps leur conversion afin de les stimuler [à suivre l'islam], et ensuite de les orienter, de les conseiller et de leur ordonner de mettre en pratique le reste des obligations qui leur incombent ; tout ceci en espérant que lorsqu'ils entreront en islam et que la foi s'ancrera dans leurs cœurs, ils finiront par mettre en pratique le reste de la législation. Ceci est illustré par la parole du prophète (ﷺ) au sujet de la délégation des Thaqîf :

¹ Rapporté par Aḥmad, jugé authentique par Al-Albânî.

² Rapporté par Aḥmad, jugé authentique par Al-Albânî.

« Ils donneront des aumônes et combattront une fois qu'ils se seront convertis ».

A ce titre, Majd-ud-Dîn Ibn Taymiyah¹ (رحمہ اللہ علیہ) a intitulé l'un des chapitres qui comporte ces hadiths : *« Chapitre : la validité de la conversion à l'Islam lorsque la condition émise est invalide ».*

Ash-Shawkânî (رحمہ اللہ علیہ) a dit : « Ces hadiths constituent une preuve qu'il est autorisé d'accepter l'allégeance d'un mécréant ainsi que sa conversion à l'Islam, et même s'il émet pour cela une condition invalide. Ils comportent également la preuve que la conversion à l'Islam d'une personne qui éprouve de la répulsion est valide² ».

En fait, le bénéfice escompté par le fait qu'il se convertisse avec un manque que l'on espère être comblé [plus tard] est préférable au fait qu'il demeure dans la mécréance pure.

Al-Hâfîz Ibn Rajab (رحمہ اللہ علیہ) a dit : « Ce qui est connu de tous, c'est que le prophète (ﷺ) acceptait

¹ NdT : Majd-ud-Dîn Ibn Taymiyah était un grand savant parmi les adeptes de l'école hanbalite. Il était le grand-père de l'illustre imam Taqiyud-Dîn Ibn Taymiyah, plus connu sous le nom de Sheikh Al-Islâm. Qu'Allah leur fasse miséricorde.

² Cf. « *Nayl Al-Awtâr* ».

les deux seules attestations de ceux qui venaient à lui pour entrer en Islam. Par ce biais unique, il rendait leur sang sacré et les considérait comme musulmans. Et il n'était pas de son habitude de poser comme condition pour les personnes qui venaient le voir pour se convertir d'être assidu à la prière ou la Zakât. Au contraire, il est rapporté de sa part qu'il a accepté la conversion à l'Islam d'un groupe qui a émis comme condition de ne pas s'acquitter de la Zakât. Aussi, l'imam Aḥmad a considéré ces hadiths en disant : « La conversion à l'Islam est valide même si la condition émise est invalide. Ensuite on doit leur imposer d'adopter toutes les obligations religieuses »¹ »

[Il est judicieux de remarquer que] tout ce qui a été cité [dans ce chapitre] **ne concerne que le mécréant qui souhaite se convertir**. En revanche, si un musulman venait à nous en disant qu'il se contentera de deux prières par jour, prenant ces hadiths pour prétexte, cela ne serait accepté en aucun cas.

Il arrivait également que pour certains, il n'accepte pas d'allègement car il connaissait bien

¹ Cf. « *Jâmi' Al-Ulûm wal-Hikam* ».

leur détermination [à entrer en Islam]. Ibn Al-Khasâsiyah rapporte : « Je vins au prophète (ﷺ) pour lui prêter allégeance. Il émit comme condition que j'atteste qu'il n'y a aucun digne d'adoration autre qu'Allah et que Muḥammad est Son serviteur et Son messager, que j'accomplisse la Salât et que je m'acquitte de la Zakât, que j'accomplisse le pèlerinage qui incombe à tout musulman [NdT : une fois dans la vie], que je jeûne le mois de Ramadan et que je combatte sur le sentier d'Allah.

Je dis alors :

- « Ô messager d'Allah, en ce qui concerne ces deux actes : le combat et l'aumône, par Allah je suis incapable de les accomplir. Ils m'ont prévenu que quiconque tourne le dos [à l'ennemi lors du combat] encourra la colère d'Allah. Or, j'ai peur, si le combat a lieu, que mon âme soit prise de panique et que je me mette à craindre la mort. Quant à l'aumône, par Allah je ne possède que des petits ovins et une demi-douzaine de dromadaires, qui servent de moyen de transport et de locomotion pour ma famille ».

- Le messager d'Allah (ﷺ) resserra son poing puis agita sa main et dit : « *Alors point de combat ni d'aumône ? Pour quelle raison entrerais-tu au Paradis alors ?* »
- Je dis : « Ô messager d'Allah, je te fais allégeance ». Ainsi je lui fis le pacte d'accepter toutes ces conditions¹.

Ibn Al-Athîr (رحمته) a dit : « Dans le hadith de Bashîr Ibn Al-Khaṣāṣiyah, lorsqu'il (ﷺ) l'a informé des obligations de l'islam, il ne l'a pas chargé des mêmes obligations qu'avec les Thaḳîf. Ce qui est le plus vraisemblable est qu'il a fait preuve d'intransigeance [avec lui] car il savait bien qu'il allait accepter ces conditions, tandis que les Thaḳîf n'étaient pas prêts à les accepter à ce moment. De plus, il était un individu seul alors que les Thaḳîf étaient tout un groupe. Il voulait donc les rallier et les guider pas-à-pas² ».



¹ Rapporté par Aḥmad.

² Cf. « *An-Nihâyah fî Gharîb al-Athar* ».

IL LEUR ANNONÇAIT QU'ILS BÉNÉFICIERAIENT DE LA RÉCOMPENSE DES ŒUVRES BIENFAISANTES QU'ILS AVAIENT ACCOMPLIES AVANT LEUR CONVERSION

«Urwah Ibn Az-Zubayr rapporte que Hakîm Ibn Hizâm (ﷺ) avait libéré cent esclaves à l'époque de la Jâhiliyah et avait fait don de cent dromadaires. Lorsqu'il se convertit, il fit à nouveau don de cent dromadaires et libéra cent esclaves.

Ce dernier dit : « J'ai interrogé le messager d'Allah (ﷺ) en disant :

- Ô messager d'Allah, quel est ton avis sur des actes que je faisais lors de la Jâhiliyah par adoration et pour me purifier de mes péchés ? » et dans une autre narration : « [...] tels que l'aumône, la libération d'esclaves, ou la préservation des liens de parenté. Est-ce que ces actes me seront rétribués ? »
- Le messager d'Allah (ﷺ) a répondu : « *Tu t'es converti avec les bonnes œuvres que tu as accomplies¹* ».

¹ Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

Ibn Rajab (رحمته الله) a dit : « Ceci indique que le mécréant sera récompensé pour ses bonnes œuvres s'il se convertit à l'islam¹ ».

An-Nawawî (رحمته الله) a dit : « Ibn Battâl et d'autres parmi les vérificateurs ont opté pour l'avis que le hadith devait être interprété au sens propre, c'est-à-dire que lorsque le mécréant se convertit et meurt en étant musulman, il recevra la récompense des bonnes actions qu'il a accomplies en temps de mécréance² ».

On retrouve également dans « *Sahîh Al-Bukhârî* » : « *Lorsqu'un serviteur se convertit et que son Islam [perdure et] s'améliore, Allah lui expie toutes les mauvaises œuvres qu'il a commises. Ensuite, les comptes commencent : la bonne œuvre est récompensée de dix à sept-cents fois son équivalent, tandis que la mauvaise action est rétribuée identiquement sauf si Allah l'absout*³ ».

Ibn Battâl (رحمته الله) a dit, après avoir cité le hadith : « Allah peut faire grâce à Ses serviteurs comme Il

¹ Cf. « *Jâmi' Al-'Ulûm wal-Hikam* ».

² Cf. « *Sharh Sahîh Muslim* », d'An-Nawawî.

³ Rapporté par Al-Bukhârî.

le décide, et personne ne peut Lui reprocher quoi que ce soit¹ ».

Quant à la parole des jurisconsultes qui stipule « qu'aucune des adorations du mécréant n'est valide ou prise en compte même s'il se convertit », elle est à interpréter par le fait qu'on ne lui accorde pas de considération dans les règles de la vie d'ici-bas, sans forcément nier le fait qu'ils en auront la récompense dans l'au-delà. Et si une personne prétend clairement que lorsque le mécréant se convertit, il n'a aucune récompense pour ses anciennes actions, sa parole sera rejetée en raison de cette Sunna authentique.

Sa^csa^cah Ibn Nâjīyah Al-Mujâshi^cī, qui est le grand-père d'Al-Farazdaq², rapporte : « Je vins au prophète (ﷺ) qui m'exposa l'islam et je me convertis. Il m'enseigna quelques versets du Coran. Je dis alors :

- « Ô messager d'Allah, j'ai accompli quelques œuvres lors de la Jâhiliyah, est-ce que j'en aurai la récompensé ? »

¹ Cf. « *Sharḥ Ṣaḥīḥ Al-Bukhârī* », d'Ibn Battâl.

² NdT : « *Al-Farazdaq* » est l'un des poètes les plus éloquents parmi les Arabes.

- « *Qu'as-tu œuvré ?* » Dit-il.

Je dis : « J'ai perdu deux de mes chamelles qui étaient en fin de gestation. J'enfourchai mon dromadaire et me mis à leur recherche. J'aperçus deux maisons sur une grande plaine et pris leur direction. Dans l'une d'entre elles, je vis une personne très âgée et lui dis :

- « Avez-vous aperçu deux chamelles en fin de gestation ? »
- Il dit : « Oui, nous avons trouvé tes deux chamelles mais nous les avons vendues. Et grâce à elles, Allah a sauvé [de la pauvreté] deux familles, parmi les Arabes de ta tribu : les Banû Mudhar [NdT : le vieil homme parle de sa propre famille et de celle de la maison voisine en s'exprimant à la troisième personne] ».

Et alors que cet homme me parlait, une femme de la maison voisine s'écria :

- « J'ai mis un enfant au monde ! J'ai mis un enfant au monde ! »
- Le vieil homme lui dit : « Qu'as-tu mis au monde ? Si c'est un garçon, il sera des nôtres. Si c'est une fille, enterre-la !! »

- Elle dit : « C'est une fille »
- Je dis : « Qui est cette fille qui vient de naître ? »
- Il dit : « C'est ma fille »
- Je lui dis : « Je te l'achète ! »
- Il dit : « Ô mon frère des Banû Tamîm ! Tu me proposes de vendre ma fille alors que je t'ai informé que je suis un Arabe des Banû Mudhar ? [NdT : sous-entendu : je suis un noble et non un esclave. Par conséquent, ma fille n'est pas à vendre].
- Je dis : « Je ne te propose pas de racheter sa liberté mais je souhaite racheter sa vie pour pas qu'elle ne soit tuée ! »
- Il dit : « Pour quelle somme veux-tu l'acheter ? »
- Je dis : « Avec mes deux chamelles [que tu as retrouvées] et les enfants qu'elles portent ».
- Il dit : « Ajoute à cela le dromadaire qui est avec toi ! »
- Je dis : « D'accord, à condition que tu envoies une personne pour m'accompagner jusqu'à chez moi. Ainsi lorsque je serai rentré chez

moi, je lui rendrai le dromadaire [pour qu'il te le restitue] ».

Lorsqu'une partie de la nuit s'écoula, je réfléchis intérieurement et me dis que cet acte était honorable et qu'aucun Arabe ne m'avait précédé à cela. Ensuite, lorsque l'Islam apparut, j'épargnai la mort à trois cent soixante filles qui étaient destinées à être enterrées vivantes, en rachetant à chaque fois leur vie par deux chamelles en fin de gestation et un dromadaire. Serais-je récompensé pour cela ?

- Le prophète (ﷺ) dit : « *Ceci fait partie des actes de bonté. Tu en recevras la récompense puisqu'Allah t'a comblé par l'Islam¹* » »

C'est à cela que faisait allusion Al-Farazdaq dans son vers de poésie :

*Mon grand-père est celui qui a empêché les meurtrières,
Et qui a laissé les fillettes en vie, sans plier.*



¹ Rapporté par Al-Hâkim dans « *Al-Mustadrak* » et par Ibn Kathîr dans « *Al-Bidâyah wa An-Nihâyah* ».

IL LEUR ORDONNAIT DE RESPECTER LES ADORATIONS QU'ILS S'ÉTAIENT JURÉ D'ACCOMPLIR AVANT LEUR CONVERSION, LORSQUE CELLES-CI ÉTAIENT CONFORMES À LA LÉGISLATION

Ibn ʿUmar (رضي الله عنه) rapporte que ʿUmar a dit :

- « Ô messager d'Allah, en temps de Jâhiliyah, j'ai fait le vœu de me retirer une nuit dans la Mosquée Sacrée ».
- Le messager d'Allah (ﷺ) lui a répondu : « *Accomplis ton vœu¹* ».

Ibn Battâl (رحمته الله) a dit : « Il est obligatoire pour quiconque a fait le vœu ou a juré de faire quelque chose avant son Islam de le respecter, en raison du récit de ʿUmar. Ceci est également valable pour quiconque a juré ou fait un vœu alors qu'il était déjà musulman² ».

Ibn Hajar (رحمته الله) a dit : « Ce hadith renferme la preuve qu'il est obligatoire de réaliser un vœu

¹ Rapporté par Al-Bukhârî.

² Cf. « *Sharh Sahîh Al-Bukhârî* » d'Ibn Battâl.

d'adoration, et même si ce vœu est effectué avant l'islam¹ ».

Par ailleurs, lorsque Thumâmah Ibn Uthâl se convertit, il dit au prophète (ﷺ) : « Ta cavalerie m'a capturé alors que je comptais faire une *Umrah*. Quel est ton avis ? » *Le messager d'Allah lui annonça la bonne nouvelle et lui dit d'effectuer sa Umrah*. Ensuite, lorsqu'il parvint à La Mecque, une personne lui dit :

- « As-tu apostasié ? »
- Il dit : « Non, mais je me suis soumis avec Muḥammad le messager d'Allah (ﷺ)² ».



IL SE HÂTAIT À LES RAFFERMIR SUR L'ISLAM

Il (ﷺ) s'empressait de les soutenir et évitait tout ce qui pouvait les faire fuir. *Āïshah* rapporte :

¹ Se reporter à « *Fatḥ al-Bârî* ».

² Rapporté par Al-Bukhârî.

- J'ai interrogé le prophète (ﷺ) au sujet d'*Al-Jadr*¹ pour savoir s'il faisait partie de la Maison [Sacrée].
- « **Oui** », dit-il.
- « Pourquoi ne l'ont-ils pas intégré dans la Maison ? » Dis-je.
- Il dit : « ***Ton peuple n'en a pas les moyens [financiers]*** ».
- « Pourquoi sa porte est surélevée ? » Dis-je.
- Il dit : « ***Ton peuple a fait cela pour permettre de rentrer à ceux qu'ils veulent et en interdire ceux qu'ils veulent*** ».
- Puis il poursuivit : « ***Ô ʿĀṣhah, si ce n'était pas que ton peuple était dans la Jâhiliyah encore récemment, j'aurais demandé qu'on détruise la Maison Sacrée, puis j'y aurais fait entrer tout ce qu'on en a fait sortir, j'aurais***

¹ NdT : « *Al-Jadr* » désigné l'espace entouré par un muret qui est une prolongation de la Ka'bah, mais qui n'est pas en son intérieur, bien qu'il soit considéré au niveau religieux comme en faisant partie intégrante. C'est pour cette raison que ʿĀṣhah a demandé pour quelle raison demeurerait-il à l'extérieur de la Ka'bah alors qu'il aurait du normalement être à l'intérieur.

fais qu'elle soit au niveau du sol, et je lui aurai désigné deux portes : l'une à l'est et l'autre à l'ouest. J'aurais ainsi restitué les fondements établis par Ibrâhîm¹ ».

Et dans une autre narration : « ...*si ce n'était que ton peuple était dans la Jâhiliyah encore récemment, et que je craignais que leurs cœurs ne s'affligent [...]* ».

En effet, il est probable que leurs cœurs auraient ressenti de la gêne en raison de la restauration de la Ka'bah, et que Satan leur aurait alors insufflé à cause de cela des idées qui auraient troublé leur foi.

Or, le prophète (ﷺ) voulait les rallier à sa cause et espérait les affermir dans leur religion, il craignait d'engendrer de la répulsion dans leurs cœurs à cause de la démolition de la Ka'bah. Il a donc choisi de ne pas faire cela.

En revanche, il a ordonné de contourner *Al-Jadr* lorsqu'on effectue le *Tawâf*³, ce qui est plus à même

¹ Rapporté par Al-Bukhârî.

² Rapporté par Al-Bukhârî.

³ NdT : « *Tawâf* » désigne une adoration grandiose qui consiste pour le pèlerin à effectuer sept circonvolutions

de faciliter aux gens et de préserver leur foi, sachant que le fait d'entourer *Al-Jadr* par l'enceinte de la Ka'bah n'était pas indispensable puisque ce n'était ni une obligation ni un pilier de la législation. La seule chose obligatoire était de le contourner en faisant le *Tawâf*. Or, ceci était possible en le laissant tel quel¹.

[NdT : l'auteur veut dire par cela que la seule chose qui est interdite est de franchir *Al-Jadr* lorsqu'on fait le *Tawâf*, ce qui le rend invalide car l'obligation du pèlerin est de tourner autour de la Ka'bah et non pas d'entrer à l'intérieur. Ce problème posé peut être solutionnée par deux moyens : soit de faire entrer *Al-Jadr* à l'intérieur des murs de la Maison de manière à ce que naturellement, personne ne puisse le franchir, ou bien ordonner aux gens de le contourner. Or le prophète à choisi cette dernière solution qui est celle qui cause le moins de difficulté à son peuple].



autour de la Ka'bah, notamment lors du pèlerinage ou de la ʿUmrah.

¹ Cf. « *Al-Muntaqâ* ».

IL LES RÉCONFORTAIT

‘Urwah (ﷺ) rapporte : « Lorsque les polythéistes revinrent à La Mecque de [la bataille de] Badr, et qu’Allah avait anéanti ceux d’entre eux qu’Il avait voulu, ‘Umayr Ibn Wahb (ﷺ) les accompagna jusqu’à parvenir à Safwân Ibn Umayyah à Al-Hijr¹. Safwân dit alors :

- « Qu’Allah maudisse la vie après la mort des gens de Badr ! »
- ‘Umayr répondit : « Oui, par Allah. Il n’y a plus de bien dans cette vie après cela. Et si ce n’était mes dettes que je n’arrive pas à rembourser, ni la peur de laisser ma famille derrière moi sans rien pour vivre, je m’introduirais auprès de Muḥammad et l’assassinerai sans même prendre le temps de le regarder. De plus, j’aurais un prétexte pour l’aborder : je lui dirais que je viens pour récupérer mon fils fait prisonnier auprès d’eux ».

Safwân se réjouit de cette parole et lui dit :

¹ NdT : « Al-Hijr » désigne un lieu à proximité de la Ka‘bah.

- « Je m'occuperai de tes dettes, et je dépenserai pour ta famille comme pour la mienne ».

Ṣafwân l'équipa d'une monture et l'arma de sa propre épée, il la couvrit dans son fourreau et dit « *Bismillah* ». ʿUmayr dit à Ṣafwân :

- « Camoufle-moi pendant quelques nuits ».

ʿUmayr se mit en route jusqu'à ce qu'il arrive à Médine. Il y fit halte à la porte de la mosquée, y attacha sa monture et se munit de son épée pour [tuer] le messager d'Allah (ﷺ).

ʿUmar Ibn Al-Khattâb qui était avec un groupe d'Anṣârs qui discutaient de la bataille de Badr en remerciant Allah pour Ses bienfaits, l'aperçut.

Lorsque ʿUmar vit ʿUmayr, il fut pris d'inquiétude et dit :

- « Ce chien est auprès de vous, l'ennemi d'Allah ! »

Puis il entra chez le messager d'Allah (ﷺ) et dit :

- « Voici ʿUmayr Ibn Wahb, il est rentré dans la mosquée avec une arme. C'est un pervers et un traître, Ô messager d'Allah, ne lui fais jamais confiance ».
- Il dit : « *Fais-le rentrer chez moi !* »

‘Umar ordonna à ses compagnons d’entrer chez le messager d’Allah (ﷺ) puis de monter la garde contre ‘Umayr lorsqu’il entrerait.

‘Umar et ‘Umayr entrèrent chez le messager d’Allah (ﷺ), ‘Umar étant armé d’une épée. Le messager d’Allah (ﷺ) dit alors à ‘Umar :

- « *Reculer [et rester] derrière lui* ».

Lorsque ‘Umayr s’approcha de lui, il le salua en disant : « Bonjour », ce qui était la salutation traditionnelle de la Jâhiliyah.

- Le messager d’Allah (ﷺ) dit : « *Allah (ﷻ) nous a affranchi de ta salutation et nous a accordé « la paix » (As-Salâm) à la place, qui est la salutation des gens du Paradis* »

- ‘Umayr dit : « Celle-ci n’est que récente ! »

- Le messager d’Allah (ﷺ) dit : « *Allah nous donné mieux en échange. Qu’est-ce qui t’amène, Ô ‘Umayr ?* »

- Il dit : « Je suis venu pour récupérer mon [fils] prisonnier auprès de vous. Rendez-moi les choses faciles, nous sommes de la même famille ! »

- Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Pourquoi portes-tu une épée autour de ton épaule ?* »
- « Qu'Allah détruise cette épée ! M'a-t-elle servi à quelque chose ? » Dit ʿUmayr.
- Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Dis-moi la vérité ! Qu'est-ce qui t'amène ?* »
- « Je ne suis venu pour rien d'autre que mon prisonnier, » dit-il.
- Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Qu'as-tu promis à Safwân Ibn Umayyah Al-Jumahî auprès d'Al-Hijr ?* »
- ʿUmayr fut pris d'angoisse et dit : « Que lui ai-je donc promis ? »
- Il dit : « *Tu t'es engagé à me tuer en échange de quoi il prendrait en charge ta famille et rembourserait tes dettes. Mais Allah empêchera cela de se produire* ».
- ʿUmayr dit alors : « J'atteste que tu es le messager d'Allah et qu'il n'y a personne digne d'adoration autre qu'Allah. Ô messager d'Allah, nous avons pour habitude de traiter la révélation et tout ce qui te venait du ciel de mensonge. Mais cette discussion qui a eu lieu

entre Safwân et moi auprès d'Al-Hijr est exactement comme le messager d'Allah l'a décrite. Personne d'autre hormis nous deux n'avait connaissance de cela. Mais c'est Allah qui t'en a informé, j'ai donc cru en Allah et en Son messager. Louanges à Allah pour m'avoir fait venir jusqu'ici ».

Les musulmans furent heureux qu'Allah l'ait guidé. 'Umar Ibn Al-Khattâb dit même :

- « Un porc m'était préférable à lui avant qu'il n'arrive, mais aujourd'hui je l'aime plus que certains de mes enfants ! »
- Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « *Assieds-toi avec nous que l'on te reconforte¹* » puis il dit : « *Enseignez le Coran à votre frère* ».

Ensuite, il libéra son fils qui était prisonnier.

- 'Umayr dit : « Ô messager d'Allah, autrefois je faisais tous les efforts possibles pour éteindre la lumière d'Allah. Louange à Allah qui m'a fait venir ici de cette manière. M'autorises-tu à retourner aux Quraysh pour les inviter à l'Islam ? Qui sait, Allah les guidera peut-être et les sauvera de la perte ».

¹ NdT : le titre de ce chapitre fait référence à cette parole.

Le messager d'Allah (ﷺ) lui permit de repartir à La Mecque, ce qu'il fit.

Pendant ce temps, Safwân disait aux Quraysh lorsqu'il les rencontrait :

- « Réjouissez-vous d'une victoire qui vous fera oublier [la défaite de] Badr ! »

Il demandait à chaque cavalier qui rentrait de Médine si quelque chose s'était passé. Il espérait bien que se produise ce qu'avait promis ʿUmayr. Lorsque l'un d'entre eux, qui revenait de Médine, parvint à Safwân, il l'informa que ʿUmayr s'était converti à l'Islam. Ainsi, les polythéistes vinrent l'informer qu'il avait apostasié.

Safwân jura de ne jamais dépenser le moindre sou pour lui, et de ne plus lui adresser la moindre parole.

ʿUmayr arriva [à La Mecque], les appela à l'Islam et leur fit bénéficier de conseils sincères. Ainsi, un grand nombre de personnes se convertit¹.



¹ Tiré de « *Al-Is̄abah fi tamyîz as-S̄ah̄abah* ».

IL LEUR PRESCRIVAIT DE TRANSMETTRE À AUTRUI CE QU’ILS AVAIENT APPRIS

Il (ﷺ) leur disait de transmettre à leur peuple ce qu’ils avaient appris. Mâlik Ibn Al-Juwaythir (رضي الله عنه) rapporte : « Nous allâmes voir le prophète (ﷺ) alors que nous étions encore jeunes. Nous séjournâmes avec lui environs une vingtaine de jours. Le prophète (ﷺ) s’était montré doux et plein de compassion. Il avait senti que nos familles nous manquaient. Lorsqu’il nous interrogea au sujet de nos familles que nous avions laissées et que nous lui répondîmes, il dit :

- *« Et si vous repartiez vers votre région pour leur enseigner ? Dites-leur de prier telle prière à telle heure, puis telle prière à telle heure...Et lorsque l’heure de la prière arrive, que l’un d’entre vous y appelle [NdT : par l’adhân], et que le plus grand d’entre vous dirige la prière¹ ».*

Nous remarquons que le prophète (ﷺ) leur a donné un ordre sous la forme d’une proposition (« *Et si vous repartiez* ») dans le but de ménager

¹ Rapporté par Al-Bukhârî.

leurs egos. De fait, s'il leur avait directement ordonné de repartir, cela aurait pu susciter de l'aversion au fond d'eux.



LES DROITS DES NOUVEAUX CONVERTIS À L'ISLAM

Il revient à chacun d'entre nous de considérer les jeunes convertis comme nos frères, d'aimer pour eux ce que l'on aime pour nous-mêmes, de détester pour eux ce que l'on déteste pour nous-mêmes, de s'empressez selon les moyens à notre disposition de leur apporter le bien dont ils ont besoin, de les réconcilier avec les leurs, de fédérer leurs cœurs, de les unir sur la vérité.

Et le musulman est le frère du musulman, il ne lui fait aucune injustice, ni ne le trahit, ni ne lui ment, ni le dédaigne.

Il convient qu'on les invite avec la sagesse et la bonne exhortation, comme le faisait le prophète (ﷺ) avec eux.

Ibn As-Sa'dî (رحمته الله) a dit, dans son explication de la parole d'Allah (ﷻ) :

« Par la sagesse et la bonne exhortation appelle les gens au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure des façons. Car c'est ton

Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égaré de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés¹ » :

« Que ton invitation des créatures, musulmans ou mécréants, au chemin de droiture – qui se compose de science utile et d'acte de bienfaisance – se fasse « **avec sagesse** » : chacun par sa situation, sa compréhension, ses paroles, son degré de soumission...

Parmi les formes de sagesse, on retrouve que l'exhortation doit se faire avec science et non avec ignorance, en privilégiant les thèmes prioritaires, en commençant par les sujets les plus faciles à comprendre et à accepter, avec douceur et compassion. S'ils se soumettent à cette invitation réalisée avec sagesse, [ceci est une belle chose]. Et sinon il est judicieux de passer à l'étape suivante qui est la bonne exhortation, qui consiste à ordonner et à interdire en encourageant ou en inquiétant.

Plus précisément, il s'agit soit de décrire et d'énoncer les bénéfices associés au fait de mettre les ordres en application, et les méfaits engendrés

¹ Sourate « Les abeilles », v. 125.

par la désobéissance aux ordres. Ou bien, il s'agit de décrire la noblesse dont jouissent ceux qui appliquent la religion d'Allah et l'humiliation de ceux qui ne le font pas.

Ou encore, il s'agit d'évoquer la récompense qu'Allah a préparée aux personnes obéissantes, qu'elle soit immédiate ou future ; et le châtement qu'Il a préparé aux personnes désobéissantes, qu'il soit immédiat ou futur.

Ensuite, si le prêcheur pense que le prêché [qui refuse d'accepter l'Islam] est vraiment convaincu d'être sur la bonne voie, ou bien que cette personne invite à l'égarement, alors qu'il [passe à la troisième étape qui est de] débattre avec lui par la meilleure des manières, c'est-à-dire qu'il détaille les preuves textuelles ou logiques qui amèneront le prêché à accepter plus facilement.

Il est également préconisé dans ce cas d'utiliser les propres arguments du prêché pour lui montrer qu'ils sont invalides, ceci est plus à même d'obtenir ce que l'on souhaite. Et il faut éviter que le débat tourne à la dispute ou à l'insulte, ce qui aura l'effet inverse et n'apportera aucun bénéfice. Et le but ultime de cela doit être de guider les

créatures à la vérité, pas de « remporter » le débat ou autre... » - fin de citation.

Aussi, le Comité International de Prédication auprès des Nouveaux Musulmans a publié le communiqué suivant sur son site Internet :

« Suite aux nombreuses rencontres organisées par le Comité International de Prédication auprès des Nouveaux Musulmans avec des nouveaux convertis, et en prenant compte les remarques des anciens convertis qui les ont précédés, il en ressort que les principales nécessités des nouveaux convertis se résument par les points suivants :

- Leur apprendre les règles islamiques qu'il leur est obligatoire de savoir, par une méthode facilitée et pratique.
- Qu'ils trouvent une compagnie régulière et des institutions qui leur garantiront la fraternité dont ils ont besoin (mosquées ou centres islamiques).
- Leur faire bénéficier d'un parcours de compréhension et de mise en pratique progressives de l'Islam.

- Les préparer à intérioriser leur nouvelle croyance, en prenant en compte leur propre environnement et leur situation personnelle.
- Les soutenir pour affronter toute difficulté ou attitude négative d'autrui qui pourrait apparaître suite à leur conversion.¹ »

Il est également de notre devoir de leur manifester de la douceur et de la cordialité dans nos relations avec eux. En effet : « *La douceur ne peut se retrouver dans une chose sans que cela l'embellisse. Et pas une chose n'en est privée sans que cela l'enlaidisse*² », comme nous en a informé le prophète (ﷺ).



¹ <http://www.4newmuslims.org/a/needsa.htm>

² Rapporté par Muslim.

CONCLUSION

Voici ce qu'il nous a été possible de recenser et de préparer. Et parmi ce qui augmente notre optimisme et notre espoir, on retrouve l'annonce du prophète (ﷺ) de la bonne nouvelle que cette religion atteindra la portée de la nuit et du jour.

Il ne restera pas une seule demeure, qu'elle soit faite d'argile ou même de cuir, sans qu'Allah y fasse entrer l'Islam. Ceci aura lieu par force ou par humiliation : par une force avec laquelle l'Islam sera soutenu, et par l'humiliation de la mécréance.

Ainsi, il revient au musulman d'être un moyen par lequel cette religion se propagera, et qu'il invite les gens à cela.

Enfin, il est nécessaire pour nous de s'empressement de suivre la guidée du prophète (ﷺ) dans sa manière de se comporter avec les nouveaux musulmans : par une volonté intense de guider les gens, par une miséricorde à leur égard, en étant doux avec eux, en leur enseignant leur religion, en leur indiquant ce qui leur apportera du bien, en

satisfaisant leurs besoins, en les aidant, et en faisant le nécessaire pour les affermir.

Nous demandons à Allah la stabilité dans toute chose...

... qu'il affermisse nos cœurs sur Sa religion...

... qu'Il nous oriente vers Son obéissance...

...et notre dernière invocation est que « *La louange soit à Allah le Seigneur des Mondes* ».

Muhammad Ibn Sâlih Al-Munajjid



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	- 4 -
LA SOLLICITUDE DU PROPHÈTE POUR QUE SA COMMUNAUTÉ ENTRE EN ISLAM	- 6 -
LA GUIDÉE DU PROPHÈTE DANS SA RELATION AVEC LES NOUVEAUX CONVERTIS.....	- 19 -
IL LEUR ORDONNAIT D'ENTRER EN ISLAM AVANT TOUT AUTRE ACTE....	- 19 -
IL LES INVITAIT À PRENDRE UN BAIN RITUEL APRÈS LEUR CONVERSION.....	- 20 -
IL LEUR ANNONÇAIT LA BONNE NOUVELLE DU PARDON DE LEURS PÉCHÉS	- 21 -
IL LEUR ORDONNAIT D'APPRENDRE L'ISLAM ET DE SE DÉBARRASSER DES SOUILLURES DE LA JÂHILIYAH.....	- 24 -
IL ENVOYAIT DES PERSONNES POUR LEUR ENSEIGNER L'ISLAM.....	- 26 -
IL LEUR ORDONNAIT DE SE DÉBARRASSER DE CE QUI EST CONTRAIRE À LA RELIGION.....	- 27 -
IL DEMANDAIT AUX PERSONNES DONT LA SITUATION L'EXIGEAIT DE DISSIMULER LEUR CONVERSION À L'ISLAM.....	- 30 -
IL NE MANIFESTAIT AUCUN LAXISME VIS-À-VIS DU « TAWHÎD.....	- 38 -
IL LES RALLIAIT EN LEUR DONNANT DES BIENS ET EN SE COMPORTANT DE MANIÈRE BIENFAISANTE AVEC EUX	- 46 -

IL S'EMPRESSAIT DE SATISFAIRE LEURS BESOINS.....	- 48 -
IL LES INVITAIT DE MANIÈRE PROGRESSIVE	- 50 -
IL LEUR ANNONÇAIT QU'ILS BÉNÉFICIERAIENT DE LA RÉCOMPENSE DES ŒUVRES BIENFAISANTES QU'ILS AVAIENT ACCOMPLIES AVANT LEUR CONVERSION.....	- 57 -
IL LEUR ORDONNAIT DE RESPECTER LES ADORATIONS QU'ILS S'ÉTAIENT JURÉ D'ACCOMPLIR AVANT LEUR CONVERSION, LORSQUE CELLES-CI ÉTAIENT CONFORMES À LA LÉGISLATION.....	- 63 -
IL SE HÂTAIT À LES RAFFERMIR SUR L'ISLAM	- 64 -
IL LES RÉCONFORTAIT	- 68 -
IL LEUR PRESCRIVAIT DE TRANSMETTRE À AUTRUI CE QU'ILS AVAIENT APPRIIS.....	- 74 -
LES DROITS DES NOUVEAUX CONVERTIS À L'ISLAM.....	- 76 -
CONCLUSION.....	- 81 -
TABLE DES MATIÈRES.....	- 83 -

المُفِيدُ

فِي التَّعَامُلِ مَعَ الْمُسْلِمِ الْجَدِيدِ

باللغة الفرنسية

بقلم الشيخ

محمد بن صالح المنجد

- حفظه الله -

ترجمة: سفيان أبو عبد الله

مراجعة: قسم الترجمة الفرنسي لدار الإسلام

1434/2013

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة

Islamic Propagation Office in Rabwah

P.O.Box 29465 RIYADH 11457 - TEL 4454900 - 4916065

FAX: 4970126 - E-Mail: rabwah@islamhouse.com

<http://www.islamhouse.com>